Noréade
La Régie du SIDEN-SIAN

COMMUNE DE

Le RONSSOY

TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT

Rue de la libération

I-Chantier d'assainissement eaux usées et eau potable

Informations générales

- Maîtrise d'Ouvrage: Noréade WASQUEHAL
  (financement, études)
  (M. COORNAERT- 03 20 66 43 43)

- Maîtrise d'Œuvre: Noréade Centre d'Urvillers
  (Suivi des travaux, exploitation des ouvrages)

- Entreprise titulaire: Entreprise TPA

Noréade
La Régie du SIDEN-SIAN

- Financement Assainissement:

▪ Subvention AEAP (SUR):	33 300€
▪ Subvention AEAP:	33 300€
▪ Avance AEAP:	55 500€
▪ Autofinancement:	192 900€
TOTAL	324 000 € HT

Noréade
La Régie du SIDEN-SIAN

II-Consistance des travaux

- ASSAINISSEMENT:
  - 460 ml de canalisations gravitaires eaux usées en DN 200 mm
  - 470 ml de canalisations de refoulement eaux usées en DN 110 mm
  - Réalisation de 9 regards de visite
  - 1 Station de refoulement
  - Réalisation de 39 branchements EU

Noréade
La Régie du SIDEN-SIAN

III-Plans des travaux

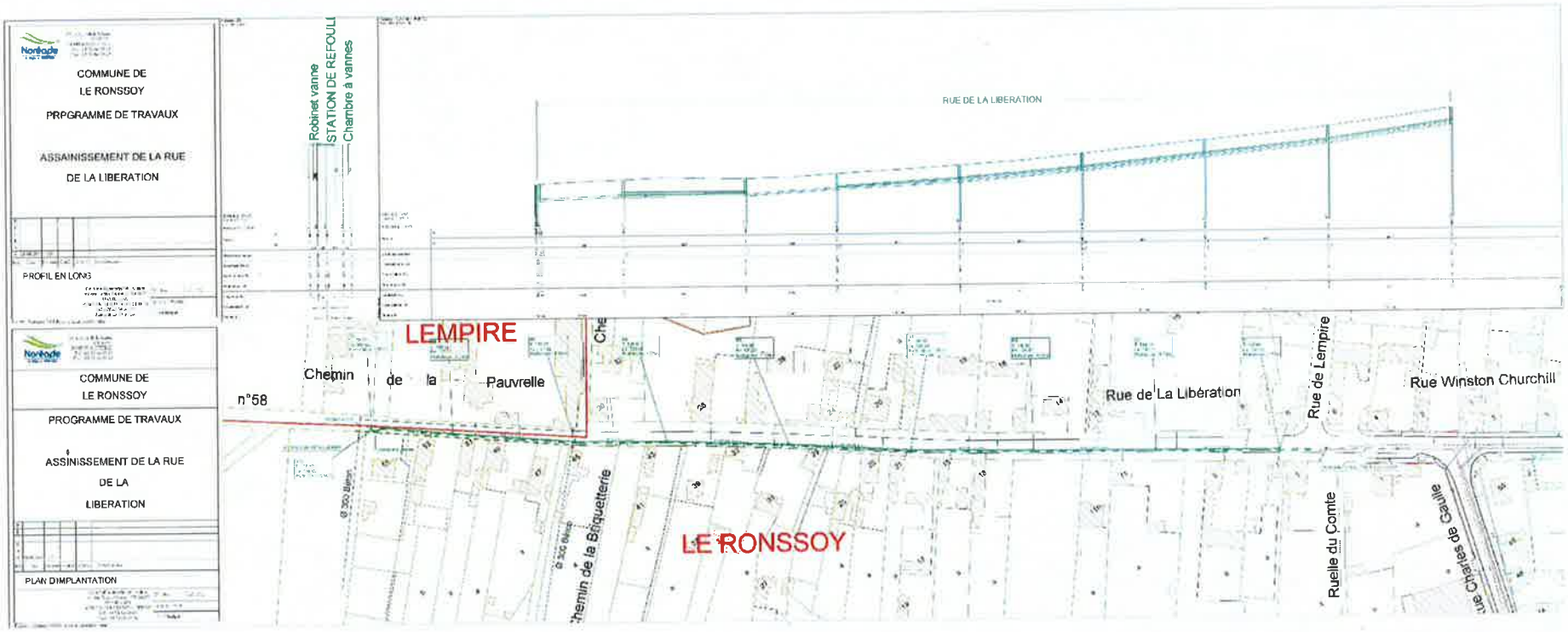
COMMUNE DE
LE RONSSOY
PRPGRAMME DE TRAVAUX
ASSAINISSEMENT DE LA RUE
DE LA LIBERATION
PROFIL EN LONG
COMMUNE DE
LE RONSSOY
PROGRAMME DE TRAVAUX
ASSINISSEMENT DE LA RUE
DE LA
LIBERATION
PLAN D'IMPLANTATION
Robinet vanne
STATION DE REFOULE
Chambre à vannes
RUE DE LA LIBERATION
LEMPIRE
Chemin de la Pauvrelle
n°58
Rue de La Libération
Rue de Lempire
Rue Winston Churchill
Chemin de la Biquetterie
LE RONSSOY
Ruelle du Comte
Rue Charles de Gaulle

Noréade
La Régie du SIDEN-SIAN

IV-Comment ça va se passer ?

1-Les étapes d'un chantier :

a. Réalisation du marquage des concessionnaires et des sondages

b. Pose des canalisations et réalisation des branchements d'assainissement

c. Réalisation des tests (vidéo, étanchéité et compactage)

Noréade
La Régie du SIDEN-SIAN

2-Le planning prévisionnel:

- Durée des Travaux est de 5 mois.
- Les travaux ont démarrer novembre 2018. Fin prévue de la pose en avril 2019.
- les tests (compactage, TE et ITV) seront réalisés pendant le mois d'avril pour une autorisation de rejet mai 2019.

Noréade
La Régie du SIDEN-SIAN

3-Avant le chantier:

Un courrier d'information vous sera remis et un conseiller assainissement passera dans chaque habitation pour réaliser le diagnostic de votre installation et positionner au mieux votre branchement assainissement.

Une boîte de branchement eaux usées sera posée par habitation.

4-L'accès au chantier:

Les rues seront barrées durant la phase travaux en alternance en fonction du planning de réalisation.

Pour le bien de tous (sécurité des riverains, de l'entreprise et avancement du chantier), éviter de sortir son véhicule plusieurs fois par jour.

Noréade
La Régie du SIDEN-SIAN

5-Après le chantier:

TRAVAUX DE RACCORDEMENT

Mise en séparatif des rejets du logement:

- Eaux usées: raccordement dans le branchement mis à disposition
- Eaux pluviales: soit elles restent comme elles sont actuellement, soit gestion à la parcelle , soit raccordé dans le nouveau réseau

Le Raccordement au Réseau Public de Collecte des Eaux usées

Noréade

La Régie du SIDEN-SIAN

La convention entre l'Agence de l'Eau et Noréade

Noréade est partenaire de l'AEAP dans le cadre d'une convention

Engagements :

- ✓ Prestations de conseil et de contrôle des travaux de raccordement chez les particuliers
- ✓ Versements aux particuliers des subventions liées aux travaux
- ✓ Sensibilisation, incitation au raccordement par une campagne de communication

Noréade
La Régie du SIDEN-SIAN

Les aides pour votre raccordement

Conditions du 10ème programme de l'Agence de l'Eau Artois Picardie et dans la limite des dotations annuelles

- ✓ Enveloppe annuelle de l'Agence de l'Eau Artois Picardie
- ✓ Raccordement réalisé dans le délai de 2 ans
- ✓ Montant des travaux supérieur à 200 €

Noréade
La Régie du SIDEN-SIAN

Noréade
La Régie du SIDEN-SIAN

Les conditions d'octroi des aides

- ✓ Le réseau d'assainissement situé devant l'immeuble doit aboutir à une station d'épuration
- ✓ Les immeubles doivent être achevés depuis plus de 5 ans
- ✓ La subvention est versée à celui qui paye les travaux
- ✓ La totalité des eaux usées doit être raccordée
- ✓ Quelle que soit la nature du réseau public de collecte, les eaux usées ou pluviales doivent être séparées à l'intérieur de la propriété

ATTENTION ! *les travaux doivent être réalisés dans un délai de 2 ans suivant la date d'envoi de l'autorisation de rejet direct*

Noréade
La Régie du SIDEN-SIAN

Nature des Travaux

- ✓ Vidange, curage, rebouchage ou destruction de fosse ou de puits perdu existant sauf réutilisation des eaux pluviales
- ✓ La tranchée et la canalisation nécessaires au raccordement des eaux usées
- ✓ Raccordement des eaux pluviales par une conduite spécifique
- ✓ Maîtrise d'œuvre
- ✓ Relèvement des eaux usées, fonçage
- ✓ La cuvette de WC avec chasse d'eau installée à l'intérieur du logement
- ✓ Ouvrage de traitement préalable spécifique: bac dégraisseur, déshuileur

Les aides pour votre raccordement

Conditions du 10ème programme de l'Agence de l'Eau Artois Picardie et dans la limite des dotations annuelles

Le montant de l'aide est de 50 % plafonné à :

- **1 200 € pour un raccordement simple**
- **1 920 € pour un raccordement complexe**
- **4 800 € pour un raccordement spécifique**

Taux valable jusqu'au 31 décembre 2018

Sous réserve des conditions de l'AEAP

Noréade
La Régie du SIDEN-SIAN

Précisions

- ✓ Les travaux peuvent être réalisés par un artisan
- ✓ Vous pouvez réaliser vos travaux vous-mêmes : l'achat de matériaux ou la location de matériel vous seront subventionnés
- ✓ Les travaux doivent être réalisés dans les règles de l'art
- ✓ Les aides seront versées sur la base de justificatifs (factures acquittées)

Noréade
La Régie du SIDEN-SIAN

Noréade
La Régie du SIDEN-SIAN

La procédure

Différentes étapes :

- ✓ Visite du conseiller assainissement de Noréade
  (diagnostic des installations d'assainissement, conseils techniques et financiers)
- ✓ Envoi par Noréade de l'autorisation de rejet direct et application de la Taxe Assainissement
- ✓ Réalisation de devis (consultation des artisans)
- ✓ Envoi du devis à Noréade avec travaux prévus dans un délai de 2 mois
- ✓ Accord sur le bénéfice de la subvention sous condition de délai

ATTENTION ! *les travaux ne doivent pas être engagés avant l'accord de Noréade sur le devis*

La procédure

Différentes étapes (suite) :

- ✓ Réalisation des travaux ou achat des matériaux
- ✓ Contrôle de la conformité des travaux de raccordement
- ✓ Facturation de la PFAC (214,94 € en 2018)
- ✓ Application de la Redevance Assainissement
- ✓ Versement des aides par Noréade

<u>Attention</u>: Si pas de raccordement 2 ans après l'Autorisation de Rejet Direct, application de la Taxe Assainissement Majorée (TAM)

Fiche enquête branchement

FoQ-8321-07
Version du : 08/08/11

N° d'affaire

CONSTRUCTION DE BRANCHEMENT PARTICULIER

Lieu des travaux

Nom :	Dupont	Prénom :	Michel
Adresse :	N°	Rue	
Commune		Tél :	

Coordonnées du propriétaire

Nom :	Durant	Prénom :	Pierre
Adresse :	N°	Rue	
Commune		Tél :	

Emplacement de la boite de branchement

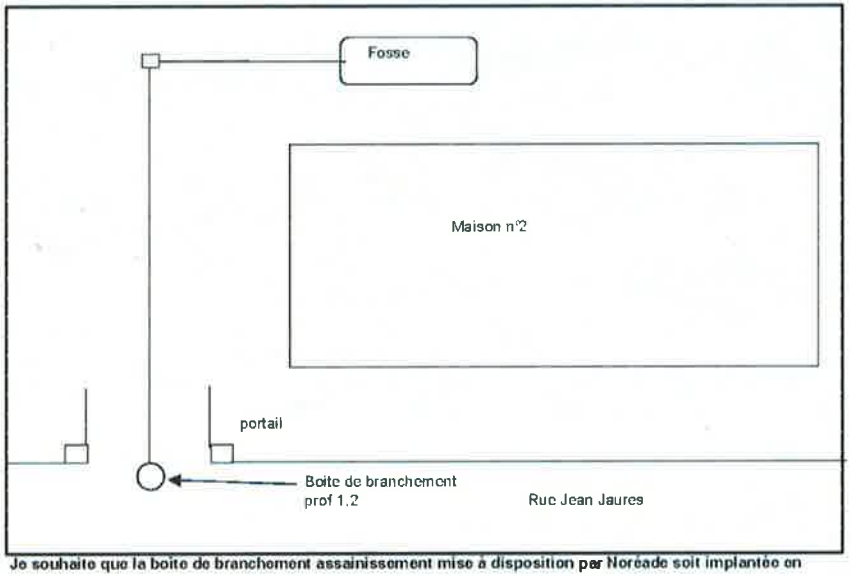

Je souhaite que la boite de branchement assainissement mise à disposition par Noréade soit implantée en domaine public avec une profondeur (sous réserve de contraintes techniques) de :(*) conformément au croquis ci-dessus. Je reconnais avoir pris connaissance des modalités (voir verso) de bon raccordement.

Date :

Signature du propriétaire précédée de "lu et approuvé" :

(*) : à compléter

Noréade
La Régie du SIDEN-SIAN

Comment se raccorder ?

RACCORDEMENT SUR UNE BOÎTE DE BRANCHEMENT (CAS LE PLUS COURANT)

1. Boîte de branchement (ou regard de façade)
2. Manchon intermédiaire Ø150/160mm si boîte de branchement en fonte
3. Réduction PVC Ø160mm/Ø100mm
4. Tuyau PVC Ø100mm

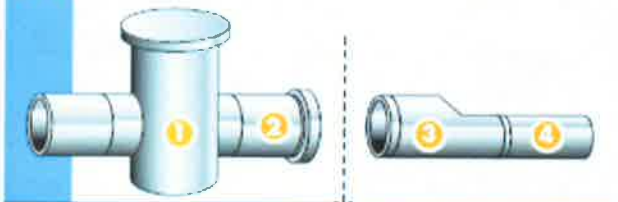

RACCORDEMENT SUR UNE BOÎTE DE BRANCHEMENT (CAS NON CONFORME)

1. Boîte de branchement (ou regard de façade)
2. Tuyau PVC Ø100mm

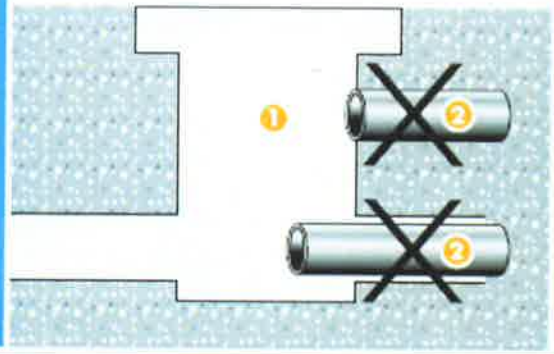

Les bonnes pratiques

Ce qu'on peut rejeter dans le réseau de collecte des eaux usées :

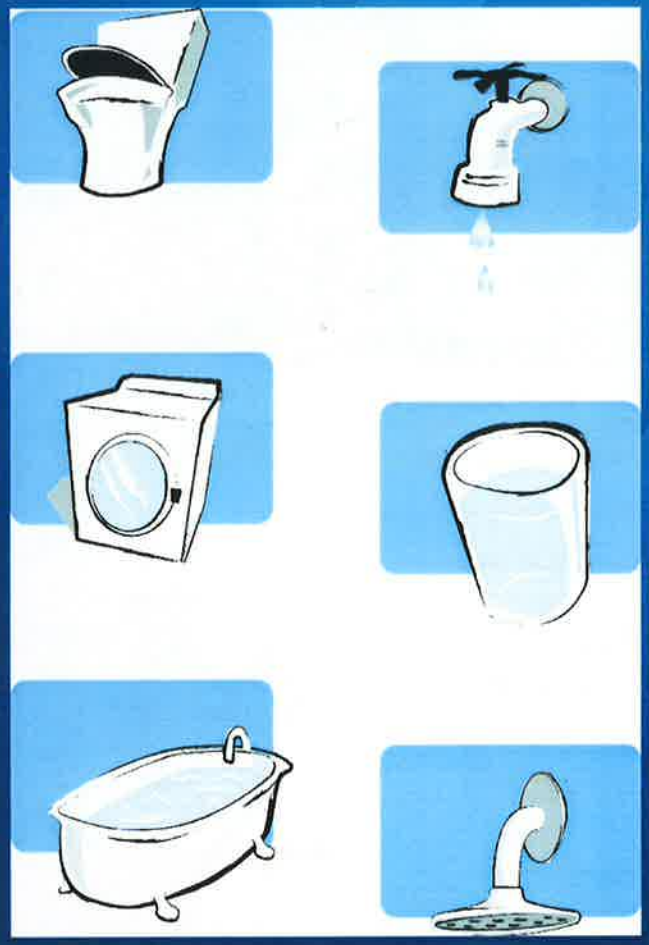

Les eaux usées domestiques de l'habitation : WC, salle de bains, lave-linge, lave-vaisselle, cuisine, évier

Noréade
La Regie du SIDEN-SIAN

Les bonnes pratiques

Ce qu'on ne peut pas rejeter dans le réseau de collecte des eaux usées :

déchets, ordures ménagères, graisses, huiles de friture et de vidange, hydrocarbures, gasoil, antibiotiques, produits toxiques, lingettes

Noréade
La Régie du SIDEN-SIAN

Noréade

La Régie du SIDEN-SIAN

Merci de votre attention